

Géraud Guibert

# La transparence, une exigence essentielle de la confiance en matière écologique

Une des caractéristiques majeures du XXI<sup>e</sup> siècle est la montée en puissance des préoccupations climatiques et écologiques. Chacun le sait, la situation est devenue très préoccupante en matière de réchauffement climatique, de réduction de la biodiversité. Nos économies prélèvent une part toujours plus grande de ressources naturelles. Le rôle des pollutions en matière de santé publique commence à être mieux connu. En matière de climat, les perspectives sont loin d'être réjouissantes. Au cas où la planète poursuivrait sur cette tendance, la dégradation des conditions de vie des humains à l'horizon de ce siècle serait très sérieuse, et à terme l'espèce humaine elle-même serait menacée.

## Une défiance de plus en plus profonde

Simultanément, nos sociétés développées sont entrées dans une période de défiance de plus en plus profonde à l'égard des gouvernants, favorisant ainsi la venue au pouvoir de forces politiques nationalistes et démagogiques. Cet état d'esprit s'explique par de nombreux facteurs, mais la crise écologique y joue un rôle non négligeable. Elle constitue, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une menace globale pouvant affecter toutes les femmes et tous les hommes sur terre, leur santé, leur mode de vie voire la vie même des nouvelles générations.

Face à cette réalité particulièrement anxiogène, les différents gouvernements et plus largement les élites de nos pays apparaissent singulièrement impuissantes et décalées par rapport à l'ampleur et l'urgence des actions qu'il faudrait entreprendre. Celles-ci sont toujours perçues comme insuffisantes, trop tardives, trop peu efficaces, suscitant ainsi l'impatience voire l'énervement légitime de la jeunesse, qui estime à juste titre qu'en continuant comme cela, les élites d'aujourd'hui handicapent profondément leur propre avenir. La défiance ainsi s'installe, entraînant ensuite des réactions presque instinctives de repli sur soi et d'individualisme, la préoccupation de chacun étant d'abord de se préparer à vivre le moins mal possible en comptant d'abord sur son entourage proche, voire de s'en sortir tout seul.

## L'indispensable retour à une plus grande confiance

Le retour d'une plus grande confiance est pourtant nécessaire voire indispensable, y compris pour l'action écologique elle-même. L'aggravation du clivage entre le peuple et les élites porte en germe la montée en puissance de régimes marqués par le recul de l'État de droit et de concentration des pouvoirs. Que ce soit pour la rénovation thermique des logements, le développement des énergies renouvelables ou les changements de comportement, les solutions à la crise écologique reposent à l'inverse sur la démultiplication d'initiatives et de décisions décentralisées ou individuelles et leur accompagnement, d'une manière ou d'une autre, par des entités publiques, État ou collectivités territoriales. Elles supposent un lien renoué et renouvelé entre les citoyens et leurs élites sur la base d'une relation de partenariat et non d'autorité hiérarchique. Ce n'est pas un hasard si les régimes peu démocratiques ou à tendance autoritaire, de l'ancienne Union soviétique au Brésil d'aujourd'hui, négligent très largement la nécessité de politiques ambitieuses dans ces domaines, avec pour conséquences des résultats catastrophiques en matière environnementale, par exemple en matière de pollutions ou de feux de forêt.

Pour rétablir cette confiance, une première difficulté repose sur les caractéristiques même de la crise écologique. Enjeu global, elle rend indispensable une action coordonnée des États de la planète. En son absence, les résultats enregistrés ont toutes les chances d'être absents ou insuffisants. Or le principe de base de l'organisation internationale de la planète est le respect de la souveraineté des États et la très large absence de normes ou de règles pouvant les contraindre à agir. La tentation est alors grande pour certains d'entre eux de ne raisonner qu'en fonction de leur intérêt à court terme, laissant aux autres supporter la charge de la transition tout en bénéficiant de leurs efforts et de leurs éventuels résultats partiels.

Un autre problème est la difficulté de la mesure des résultats de l'action entreprise. Des progrès

substantiels ont été accomplis ces dernières années pour disposer de diagnostics précis. Les différents acteurs économiques, entreprises, collectivités locales, et les différents secteurs de la société s'efforcent par exemple plus systématiquement de mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre et leur empreinte carbone. Mais certains aspects de la crise écologique, comme la biodiversité, se prêtent mal à un diagnostic fiable, précis et synthétique, le nombre d'espèces sur terre restant par exemple mal connu. Et surtout, le lien entre l'action entreprise et le résultat atteint n'est pas forcément mesurable avec précision. Une opération de rénovation thermique de logement peut n'entraîner que peu de résultats si les occupants en profitent pour accroître le niveau de chauffage, ce qui est souvent le cas. Un dispositif encourageant la réduction de pollution dans une rivière peut parfois mettre plusieurs années à avoir un effet sensible sur son état. S'agissant des gaz à effet de serre, chacun sait bien que s'y mettre au plus vite pour les réduire à la source est d'autant plus indispensable qu'ils mettent, une fois émis, très longtemps à disparaître.

### La transparence, une exigence essentielle de la transition écologique

Face à la multiplication des informations de tous ordres, les citoyens sont dorénavant bien informés de la réalité de la situation, en particulier par les rapports des scientifiques du Giec. Ils sont en revanche souvent démunis pour apprécier la réalité de l'impact écologique d'un produit, qui, s'agissant du climat, doit par exemple s'apprécier sur l'ensemble de son cycle de vie, de sa construction à son recyclage ou à sa disparition. Ils ont enfin très peu de moyen de connaître l'impact réel des actions entreprises, ni de savoir dans quelle mesure les autorités qui les gouvernent ou les entités qui leur vendent des produits font ou non des efforts suffisants. Ce désarroi est accen-

tué par la politique de communication de certaines entreprises qui se livrent à bon compte à des opérations de *greenwashing* en refusant par exemple des procédures de validation extérieure de type scientifique pour évaluer leurs actions. C'est pourquoi l'introduction de mécanismes de transparence offrant aux citoyens et aux consommateurs toutes les garanties, au-delà d'être une aspiration profonde de la société, est une exigence essentielle de la transition écologique. Ils doivent reposer sur quelques règles simples. Il est ainsi par exemple indispensable que les principaux projets de loi et de règlement fassent l'objet d'une évaluation de leur impact écologique, confectionnée ou validée par un organisme indépendant dont les membres déclarent leurs éventuels intérêts sur le sujet. Il est tout aussi essentiel pour une entreprise de savoir mesurer l'impact de ses actions de manière crédible aux yeux des consommateurs et de ses partenaires. L'existence d'un tiers de confiance indépendant validant la méthode suivie pour l'évaluation et le résultat envisagé ou obtenu joue ainsi un rôle clé.

Cette transparence doit aussi bien sûr s'appliquer aux lobbys et à leur impact sur les politiques écologiques. Celles-ci portant sur de nombreux domaines, il est logique et légitime que des groupes d'intérêt se manifestent pour faire valoir leur point de vue, dont certains peuvent d'ailleurs refléter de vraies préoccupations d'intérêt général. Ces démarches vis-à-vis du décideur public, qu'il soit parlementaire, membre du gouvernement ou responsables d'organismes ou de procédures publiques, doivent en revanche s'effectuer dans la transparence absolue, et dans un cadre de règles déontologiques précises. C'est encore loin d'être pleinement le cas dans les pays développés, mais ce chemin doit et devra nécessairement être parcouru si on veut avoir une chance de réussir la transition écologique et de préserver, autant que possible, le climat et la biodiversité. •

Prochain numéro d'*Après-demain*

## LE RAPPORT POLICE-POPULATION

à paraître en juin 2020